

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Education & jeunesse (France) > Histoire des luttes de la jeunesse scolarisée (France) > **Les prendre au sérieux - Les lycéens, les étudiants, leurs mouvements, leurs (...)**

# Les prendre au sérieux - Les lycéens, les étudiants, leurs mouvements, leurs archives

vendredi 6 avril 2018, par [LEGOIS Jean-Philippe](#), [MELCHIOR Hugo](#), [MORDER Robi](#) (Date de rédaction antérieure : 4 avril 2018).

**A Montpellier, en s'attaquant physiquement aux corps d'étudiants, c'est le corps étudiant dans son ensemble, comme en 1884, comme le 3 mai 68 qui s'est estimé atteint. Mais l'histoire ne se répète pas, car s'il y a des récurrences, les contextes, les acteurs, leurs relations ne sont pas identiques.**

A chaque frémissement qui peut augurer de développements d'une mobilisation étudiante ou lycéenne, ou bien quand la « passivité » étonne alors que tel évènement ou telle réforme sont censés susciter des mouvements, l'on entend les mêmes commentaires. Ils sont de deux types : soit l'histoire n'existe pas et l'on « découvre » une « nouveauté », soit le passé est convoqué pour démontrer comment tout est différent, mais c'est un passé souvent mythifié, en tous cas déformé.

La situation actuelle des universités et des lycées confirme encore une fois ce constat. Il y a quelques semaines les oppositions à la réforme dite Vidal, étaient quasiment inaudibles, Ce silence annonçait-il un passage « comme une lettre à la poste » permettant de conclure à une adhésion des étudiants et lycéens aux nouvelles dispositions ? Or, l'histoire nous a appris à nous méfier des apparences conjoncturelles. Le 15 mars 1968 dans *Le Monde* Pierre Viansson-Ponté publiait « Quand la France s'ennuie » et face à la réforme Fouchet qui devait rentrer pleinement en application à la rentrée les militants pensaient qu'une mobilisation importante ne pourrait se développer qu'après octobre 1968. Entre les deux, des « évènements » qu'on rappelle en ce cinquantième anniversaire, vinrent déjouer les pronostics. En 1986, quelques semaines avant la déferlante de la jeunesse scolarisée contre la réforme Devaquet, le *Nouvel Observateur* s'interrogeait sur la « bof génération » amorphe, alors qu'adoptée au Sénat à la fin du mois d'octobre, son passage à l'Assemblée s'annonçait comme une simple formalité. Face au CPE (Contrat première embauche) , qui n'était plus à l'état de projet, mais bien une loi adoptée, là encore les opposants mirent plusieurs semaines avant que le « travail militant » ne débouche sur un mouvement d'ampleur inégalée et de longue durée aboutissant à son abrogation.

Les réactions suscitées par les agressions de l'extrême-droite ne sont pas non plus une nouveauté, de l'affaire Dreyfus qui divise le monde étudiant et ses associations, à l'incendie du local de l'UNEF Sorbonne le 2 mai 1968 en passant par l'entre-deux-guerres quand monarchistes et nationalistes dénonçaient « l'invasion des métèques » arguments frappants à l'appui dans le Quartier Latin, des constantes demeurent.

Mais l'histoire ne se répète pas, car s'il y a des tendances lourdes, récurrentes, les contextes, les acteurs, leurs relations ne sont pas identiques, loin de là.

L'absence de mobilisations jusqu'à ces dernières semaines sur un thème pourtant jugé « explosif » (la sélection) ne s'explique pas par une adhésion profonde du milieu à la réforme. Plusieurs

facteurs rendaient la mobilisation des opposants difficile : les expériences récentes d'échecs (Loi travail du printemps 2016, ordonnances de septembre 2017), le soutien des présidents d'université à la réforme (contrairement à la réforme Devaquet de 1986), la division entre la Fage (qui soutient la réforme) passée au niveau institutionnel devant l'Unef particulièrement affaiblie (qui s'y oppose) alors qu'en 2006 elles s'opposaient au CPE. Vis-à-vis du milieu, le passage d'un système perçu comme profondément injuste (le tirage au sort pour les filières en tension) à un système faisant appel à une supposée rationalité (des critères d'admission) oblige de surcroît les opposants à la réforme à inventer d'autres systèmes à proposer, et à convaincre les bases de la crédibilité de perspectives qui supposent une pression importante, alors que la loi ORE a été déjà adoptée par le Parlement et promulguée le 8 mars. Et contrairement à 1986 et à la réforme Devaquet, il n'est question ni d'augmentation de droits d'inscription, ni de remise en cause du caractère national des diplômes, même s'il est vrai que petit à petit le nombre de diplômes locaux, d'université, et d'augmentations déguisées se sont installés. Et pourquoi des étudiants aujourd'hui inscrits se mobiliseraient-ils contre une réforme qui ne les concernerait plus, alors que les lycéens, premiers concernés, ne semblent pas réagir / s'émouvoir comme en 1986 ? demande-t-on encore parfois, oubliant qu'il arrive que les mouvements étudiants luttent aussi « pour les autres » (les lycéens qu'ils étaient peu de temps avant), et que les étudiants de licence sont désormais confrontés, depuis la rentrée 2017, à la sélection pour l'entrée en master.

Ces derniers jours ont connu une inflexion avec des mobilisations non négligeables dans un nombre plus important d'universités dans un contexte de répression policière et d'actions violentes. Tout ne renvoie pas à la seule réforme des admissions, par exemple à Toulouse où c'est la fusion d'universités qui est en jeu. Mais la question de la réforme est susceptible de fédérer des actions aujourd'hui éclatées. D'abord parce l'on est passé désormais à l'application concrète dans chaque université. L'urgence avec laquelle la réforme doit s'appliquer rend cette concrétisation en quelque sorte « mission impossible ». Avec les enseignants et personnels impliqués, il est possible que la proximité géographique des commissions - elles sont à portée de main - rende plus crédible la possibilité d'agir. Et contrairement à l'application du LMD ou de la LRU qui nécessita plusieurs années, ce qui explique le caractère éclaté des mobilisations de l'époque, celle de la loi ORE doit être mise en pratique au même moment. Et puis, c'est aussi dans les jours et semaines qui viennent que les lycéens vont recevoir les réponses à leurs demandes d'inscription, ce qui risque de susciter de la déception, des frustrations, du ressentiment. Le tout dans un climat politique et social plus agité avec la grève prolongée des cheminots pour la défense du service public ferroviaire qui peut alimenter une confiance en soi des lycéens et étudiants pouvant passer de l'attentisme à l'agir ensemble contre cette modification des règles d'admission à l'Université publique.

Nous ne pouvons savoir si nous avons à faire à une poussée conjoncturelle, ou à une étape vers un élargissement. Faire abroger une réforme, comme au moment du CPE, nécessiterait une mobilisation très importante, prolongée, qui peut paraître aujourd'hui hors de portée. En revanche des aménagements, ou un moratoire (un report de l'application) pouvant réunir ponctuellement partisans et adversaires de la réforme pourrait élargir l'action. C'est le jeu des acteurs, leurs coups, les contre-coups, qui comptera évidemment car, dans les mobilisations, le poids institutionnel des organisations étudiantes, quand seuls 10% des étudiants participent aux élections, est relativisé face à d'autres lieux de légitimité que sont des assemblées générales, des coordinations qui, rappelons-le, peuvent réunir autant, sinon plus, d'étudiants que d'électeurs.

Ce qui est certain, c'est que les « événements » de Montpellier ont joué un rôle catalyseur, en atteignant à la « dignité » étudiante. Rappelons qu'en 1884 l'association générale des étudiants (AGE) de Paris s'est créée pour défendre l'honneur des étudiants qui s'estimaient insultés par un article du journal *Le cri du peuple*, le 3 mai 1968 c'est l'atteinte aux « franchises universitaires » par une police pénétrant dans l'enceinte de la Sorbonne qui fut considéré comme une agression contre

les étudiants. Et à Montpellier, en s'attaquant physiquement aux corps d'étudiants, la violence indirecte présumée de professeurs et du doyen, avec la complicité de militants d'extrême-droite, a atteint le corps étudiant dans son ensemble.

Les mouvements étudiants, lycéens, leur histoire et leurs archives doivent bien être prises au sérieux.

**Jean-Philippe Legois**, archiviste et historien, président de la Cité des mémoires étudiants, auteur de 33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne. Les années 68 (Syllepse 2018)

**Hugo Melchior**, doctorant en histoire politique contemporaine à l'Université Rennes 2.

**Robi Morder**, juriste et politiste, président du Germe, co-auteur avec Didier Leschi de Quand les lycéens prenaient la parole. Les années 68 (Syllepse, 2018)

---

## **P.-S.**

\* « Les prendre au sérieux ». MEDIAPART. LE BLOG DE ROBI MORDER. 4 AVR. 2018 : <https://blogs.mediapart.fr/robi-morder/blog/040418/les-prendre-au-serieux>

\* Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.